

Bibliothèque numérique

medic@

**Salverte, Eusèbe Anne Joseph
Bacconnière de. Notice sur la vie et les
ouvrages de Cl. Cadet de
Gassicourt,...lue le 1er frimaire an viii**

*Paris, impr. de Chaigneau ainé, 1799-1800 anVIII.
Cote : 90945 t. 2 n° 9*

9

N O T I C E

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

D E

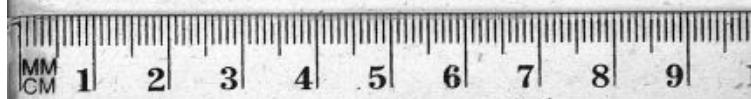
LOUIS-CLAUDE

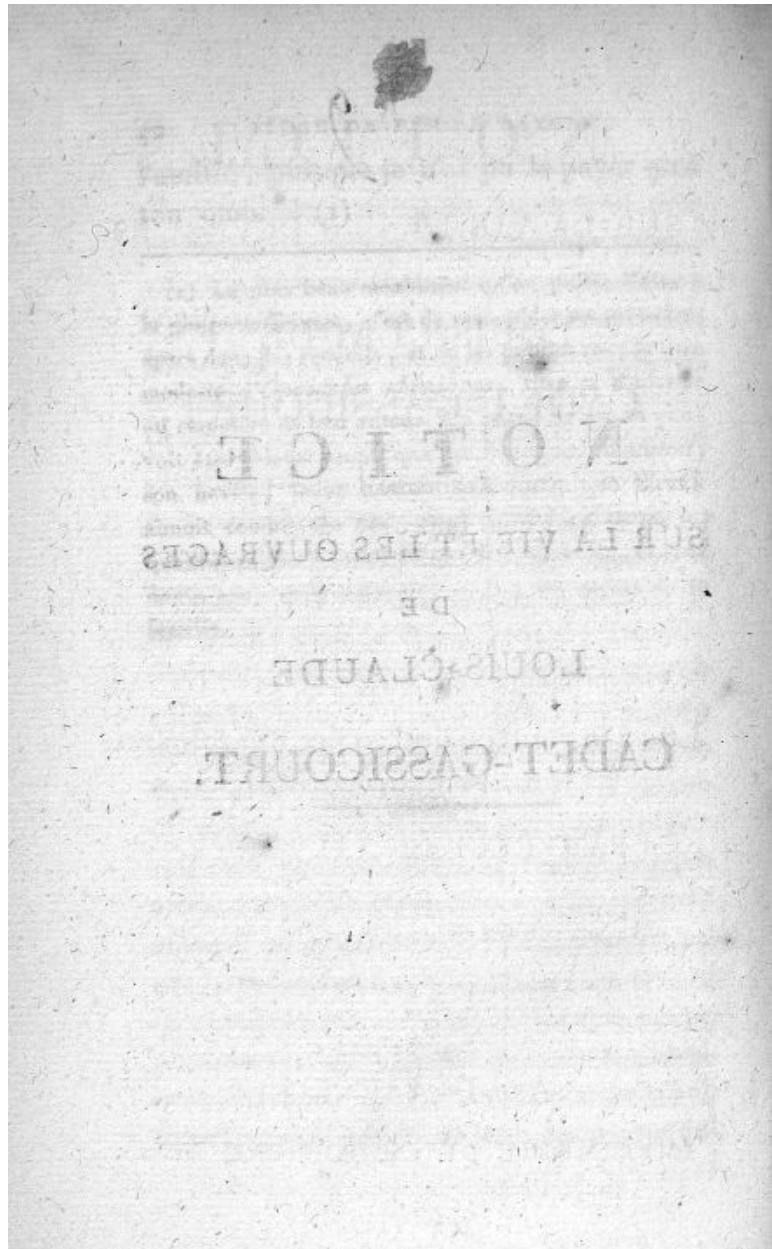
CADET-GASSICOURT.

PAR EUSTACHE SAUVE

PARIS

LIBRAIRIE DE CHAUCETTE





N O T I C E
SUR LA VIE ET LES OUVRAGES
D.E
LOUIS-CLAUDE
CADET-GASSICOURT,

De la ci-devant Académie des Sciences de Paris;
de l'Académie Impériale des Curieux de la
Nature, de celles de Lyon, de Toulouse; de la
Société de Médecine de Bruxelles; Membre du
Collège de Pharmacie de Paris, de la Société
Philanthropique, etc. etc.;

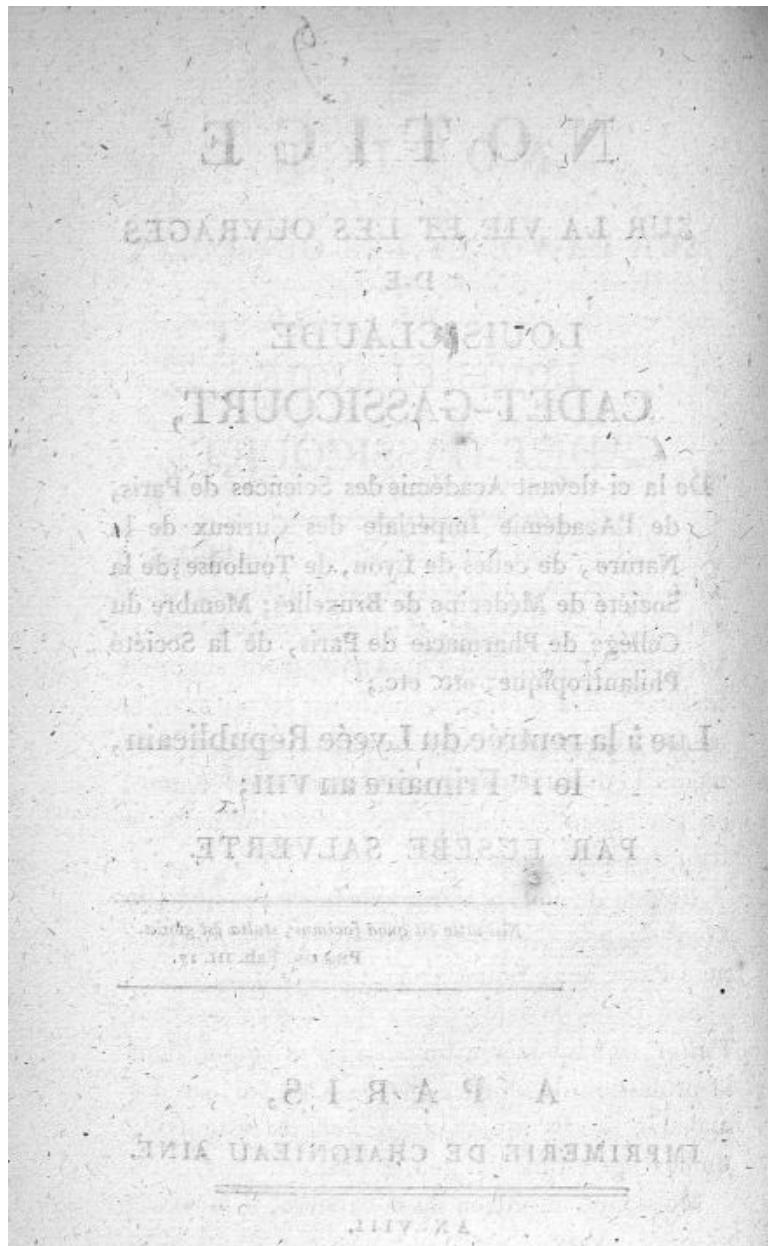
Lue à la rentrée du Lycée Républicain,
le 1^{er} Frimaire an VIII;

PAR EUSEBE SALVERTE.

Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria.
PHÆDR. Fab. III. 17.

A · P A R I S,
IMPRIMERIE DE CHAIGNEAU AINÉ.

A N V I I I.



N O T I C E
SUR LA VIE ET LES OUVRAGES
DE
LOUIS-CLAUDE
CADET-GASSICOURT.

S'IL est intéressant de voir un homme de talent s'élever par lui-même, et, consacrant sa vie entière aux arts utiles à l'humanité, contraindre la fortune à être au moins une fois d'accord avec le mérite, il est plus intéressant encore de voir ce même homme honorer son aisance industrielle, en partageant toujours avec les malheureux le fruit de ses travaux.

Ce peu de mots renferme l'histoire et l'éloge de *Louis-Claude Cadet-Gassicourt*, pharmacien, né à Paris le 24 juillet 1731.

Son père, arrière-neveu du célèbre médecin *Vallot*, fut lui-même un homme distingué dans la profession de chirurgien. On a de lui, sur les maladies scorbutiques et les moyens de les guérir, un ouvrage estimé des gens de l'art.

Moissonné au milieu de sa carrière, il mourut

laissant à sa veuve et à treize enfans en bas âge ; 18 francs, sa réputation, et le souvenir des vertus qui lui avaient fait des amis de tous les hommes qui le connaissaient,

Cet héritage ne fut point stérile. Chacun des voisins de *Cadet*, crut devoir à la mémoire et aux services du père, d'adopter un de ses enfans, de l'instruire, et de lui donner les moyens de subsister. Cette anecdote est connue; mais il est doux de la pouvoir redire : on ne craint pas de fatiguer par de semblables répétitions.

Un protecteur, un ami, non moins zélé et plus puissant, était réservé à ces intéressans orphelins. *Saint-Laurent*, trésorier des colonies, se chargea de soutenir leur enfance, et d'assurer à chacun d'eux une destination conforme à ses talens. Un plein succès couronna ses soins; et c'est à cet homme bienfaisant que les sciences et la société ont dû le développement de tant de sujets estimables (1).

(1) Tous les frères de *Louis-Claude Cadet* se sont distingués: *Claude-Antoine Cadet* l'aîné, chirurgien, s'est acquis beaucoup de célébrité comme phlébotomiste; *Antoine-Alexis Cadet-Devaux*, est avantageusement connu comme homme de lettres, physicien et agronome; *Jean-Baptiste Cadet de Senneville*, jouit d'une confiance méritée comme avocat; *Jean Cadet de Limai* et *Edme-*

Sous ses auspices, le jeune *Louis CADET* continua des études, dont le fruit devait former son unique patrimoine. Qu'il me soit permis de m'arrêter un instant à cette époque : le trait que je vais citer fera sourire la sensibilité, et ne déplaira point à l'observateur empressé de deviner l'homme dans l'enfant qui commence à agir.

Au milieu de l'été, *CADET* arrivait au collège des Quatre-Nations; fatigué par la longueur de la route, par la chaleur extrême, et dévoré d'une soif ardente, il regrettait que sa mère fût trop pauvre pour lui pouvoir donner quelques pièces de monnoie. Près delà était un marchand de tisane ; et il aurait bu de si bon cœur ! Il ne se désolait point toutefois, et espérant encore dans une providence bienfaisante ;..... car il n'a jamais perdu cette idée consolante, qu'il faut bien se garder d'arracher à ceux que n'en a pu détramer l'expérience de tous les jours.

Cette fois, sa confiance ne fut point vaine : un sol était à ses pieds ; il le ramasse, vole au marchand,

Charles Cadet de Chambine, se sont faits remarquer par les services importans qu'ils ont rendu aux ponts-et-chaussées, l'un comme ingénieur en chef et inspecteur général, l'autre comme premier commis des finances ; enfin *Pierre Cadet de Fontenay*, de simple soldat, est parvenu, sous l'ancien régime, au grade de capitaine d'infanterie.

boit un grand verre, en demande un second.....
En ce moment, une femme pauvre et âgée, d'une voix basse et en tremblant, vient solliciter sa pitié. L'enfant oublie sa soif, paie le verre qu'il a bu, et donne à la pauvre femme le reste du sol qui composait toute sa fortune. Tel CADET fut alors, tel il fut toute sa vie.

S'étant voué à l'étude de la pharmacie, il y fit des progrès assez rapides pour être nommé, à l'âge de vingt-deux ans, apothicaire major des Invalides. Quatre ans après, en 1757, il fut apothicaire major des armées d'Allemagne, et ensuite de l'armée française en Portugal.

Il se fit bientôt connaître comme chymiste supérieur, non moins que comme pharmacien habile. La première de ces qualités lui ouvrit, en 1766, les portes de l'académie des sciences. A l'époque de la suppression de cette académie, il y était le doyen de la classe de chymie.

L'académie des sciences et arts de Lyon, celle de Toulouse, l'académie impériale des curieux de la nature et la société de médecine de Bruxelles, s'empressèrent successivement de l'adopter pour associé ou pour correspondant.

Les *Mémoires de l'académie des sciences de Paris*, le *Journal de physique*, et d'autres recueils savans, ont été enrichis par CADET de vingt-trois

mémoires ou dissertations sur diverses parties de la chymie. On y trouve des observations précieuses sur la possibilité d'extraire avec avantage le vitriol de l'espèce de charbon de terre qu'on exploite à Sévrac en Rouergue; l'analyse de huit espèces d'eaux minérales, jusqu'alors inconnues; les moyens de préparer, à des frais très-modiques, l'aether, ce médicament dont l'usage est tous les jours plus répandu, et pourrait même l'être trop, depuis que les femmes se sont familiarisées avec ce puissant anti-spasmodique, déguisé sous le nom de *gouttes anodines d'Hoffmann* (1).

Le citoyen *Cadet-Gassicourt*, se proposant de réunir et de publier les observations les plus intéressantes, consignées dans les mémoires imprimés et manuscrits de son père, je ne m'étendrai pas sur ce sujet. Remarquons seulement qu'une note de la main de *CADET*, prouve que, l'un des premiers, il s'était occupé de l'acidification du molybđène: il y annonce même la possibilité de convertir l'étain en acide; expérience dont le succès est devenu infiniment probable, mais n'est point encore reconnu dans la science comme un fait avéré.

CADET a fait imprimer séparément, 1^o. une

(1) *CADET* a dirigé dans l'Encyclopédie, les articles *bile* et *borax*.

Analysé des eaux minérales de Passy ; 2^e. des Observations, en réponse à *Baumé*, sur la préparation de l'œther, sur le mercure, sur le précipité *per se* ; et sur la réduction des chaux métalliques ; 3^e. enfin des expériences sur la nature du diamant.

Dans ces expériences sur le diamant, faites avec les célèbres *Macquer* et *Lavoisier*, CADET eut l'avantage non-seulement de mettre hors de doute la combustion parfaite de ce corps singulier, mais encore d'apercevoir l'enduit charbonneux dont se couvre le diamant, lorsqu'il ne se combine que partiellement avec le gaz oxygène, principe de toute combustion. Cet enduit, en reparaissant dans la belle expérience du citoyen *Guyton-Morveau*, vient de constater, même aux yeux des plus incrédules, la nature véritable du diamant, et de prouver qu'entre cette substance, regardée comme la plus précieuse de toutes, et le charbon dont l'extrême abondance fournissait aux anciens un proverbe pour exprimer une chose sans valeur, il n'existe d'autre différence intrinsèque, que celle qui distingue un métal dans l'état ordinaire, de ce même métal lorsque par l'action du feu, il a commencé à s'oxyder, à se brûler ; c'est-à-dire, la combinaison d'une faible portion d'oxygène.

Le gouvernement s'honra plusieurs fois, en rendant justice aux lumières et aux talents de CADET.

Le desir d'étendre , avec le domaine des sciences , nos relations commerciales , avait fait conduire en France deux jeunes chinois (1) , auxquels *Louis XV* voulut qu'on apprit la chymie. CADET fut chargé de la leur enseigner , et s'acquitta de cette tâche avec un zèle égal à son désintéressement. Le roi ne put payer ses soins que par un présent de la collection complète des *Mémoires de l'académie des sciences*. Cette récompense devait le flatter ; elle était appropriée à sa passion favorite : un livre instructif paie les travaux d'un savant , comme une armure brillante , les exploits d'un guerrier.

Les falsifications que des commerçans avides se permettaient d'exercer sur les vins , les vinaigres et les tabacs , donnèrent lieu à des recherches intéressantes de la part de CADET : chargé par le gouvernement de découvrir ces fraudes pernicieuses , il donna à la fois les moyens de les reconnaître , d'en arrêter le cours et de remédier aux abus qu'elles entraînaient.

CADET a travaillé sur la confection du verre et de la porcelaine , avec le célèbre *Fontanieu*. Son laboratoire est plein encore d'échantillons qui attestent le nombre et l'importance des essais qu'il

(1) C'était deux lettrés , fils de mandarins , nommés Ko et Yang , venus en France pour donner des renseignemens sur les derniers événemens de l'Inde.

avait faits dans ce genre. Ces travaux le firent nommer à une place de commissaire du roi pour la chymie , près la manufacture de Sèves. CADET alors était dans l'aisance ; il connaissait un savant estimable et pauvre , très-versé dans toutes les parties de la métallurgie, qui pouvaient intéresser la manufacture. Il n'accepta la place qu'on lui offrait , qu'en refusant les appointemens qui y étaient attachés , et en exigeant que ces appoin-temens fussent donnés , avec une troisième place de chymiste , à l'homme dont il appréciait les ta-lens. Cet homme existe , et son mérite ajoute un nouveau prix au désintéressement de CADET; c'est le citoyen *Desmaretz* , membre de la ci-devant académie des sciences.

Le public aussi , accorda toujours à CADET une confiance proportionnée à ses talens. On sait quel succès ont constamment obtenu les médicamens qu'il préparait : ce succès a été trop durable pour qu'on pût l'attribuer à la mode ou à un engouement irréfléchi. L'estime qu'inspirait le pharmacien éclairé par l'étude et par la pratique , l'emporta même sur les préjugés de l'ignorance ; triomphe aussi rare que brillant ! et de toutes parts on lui portait à examiner les remèdes douteux que distribuent à la classe peu instruite , ces hommes malheureusement trop nombreux , qui sacrifient

sans pudeur à leur fortune, la santé et la vie de leurs crédules concitoyens.

Son zèle, à cet égard, pensa lui devenir préjudiciable. Un charlatan, nommé *Dacher*, débitait une *eau fondante, stomachique et anti-dartreuse*. *CADET*, engagé à l'examiner, et n'y trouvant rien de nuisible, avait donné, par écrit, le résultat de son analyse. *Dacher* s'empare de ce certificat, le fait imprimer, et le joint avec un pompeux éloge de son prétendu remède, aux annonces que, suivant un usage, plus en vogue aujourd'hui que jamais, il faisait distribuer aux coins des rues, des ponts, à l'entrée des spectacles et des promenades publiques. Dix ans s'étaient écoulés, lorsqu'un médecin, témoin des effets désastreux produits par ce remède, que son auteur avait rajeuni sous le nom *d'Elixir de Dacher*, en envoya une bouteille à *CADET*, en le priant de l'analyser de nouveau. Celui-ci, indigné d'y trouver, au lieu des ingrédients innocens qu'il y avait d'abord reconnus, du sublimé corrosif à grande dose, se pressa d'avertir le public, par la voie du *Journal de Paris*, d'une variation aussi coupable dans la composition du médicament, et annonça que le certificat imprimé sous son nom ne portait que sur les bouteilles soumises à son examen, et nullement sur celles que distribuait

l'auteur. Procès aussitôt, et procès criminel ; au Châtelet d'abord, ensuite au Parlement. *Dacher* attaque comme calomniateur le pharmacien trop habile et trop sincère, et demande modestement soixante et tant de mille livres de dommages et intérêts. L'issue de ce procès burlesque fut telle qu'elle devait être. Le charlatan, démasqué et condamné aux dépens, prend la fuite. Il laisse une femme et des enfans qui, ne subsistant que de la vente, désormais devenue impossible, de l'élixir, n'avait rien pour vivre, ni, à plus forte raison, pour acquitter les frais du procès. Ils vont trouver *CADET*, implorent son humanité. Ils ne l'implorèrent pas vainement : *CADET* se chargea de tous les frais, de tous les dépens : en sorte qu'il lui en coûta cent louis, ou mille écus, pour avoir confondu un empoisonneur public et gagné son procès.

Si l'on applaudit à ce trait isolé de générosité, combien davantage n'appréciera-t-on pas l'acte de bienfaisance quotidienne pour lequel, depuis plus de vingt ans, *CADET* n'a pas perdu un jour. Son cabinet était ouvert, à toute heure, à l'humanité souffrante qui venait réclamer ses salutaires avis ; mais il se consacrait spécialement à ce noble emploi depuis six heures du soir jusqu'à l'heure du repos. On voyait, chaque jour,

son appartement encombré de malades qui, tous le quittaient éclairés et consolés. Rien ne pouvait le distraire de cette occupation philanthropique, ni la société dans laquelle on l'attirait, ni la société qu'il attirait chez lui, ni le danger des larcins auxquels ce grand concours l'exposa souvent, ni la souffrance, ni les infirmités de l'âge, ni même la maladie. On sait que ses consultations étaient toujours gratuites : on sait que souvent il y joignit, pour les pauvres, le don des médicaments qu'il avait prescrits, et que, plus d'une fois même, il y ajouta de l'argent pour procurer au malade du bouillon, de la viande, du linge, ou telle autre commodité que réclamait sa maladie; et que lui refusait l'indigence.

Une fois, la généreuse obligeance de CADET fut payée d'un prix magnifique : elle lui acquit un ami. Un homme se présente de grand matin pour le consulter : son habit et son maintien annonçaient tout au plus un pauvre habitant de la campagne; mais l'humanité véritable ne fait acceptation ni du rang, ni de l'opulence. Le malade est accueilli avec autant de politesse et d'égards, on l'écoute avec autant de patience et d'attention, on lui répond avec autant de détails et d'intérêt que si son extérieur eût promis le plus riche salaire, ou la protection la plus

puissante. Il se retire, surpris, pénétré de reconnaissance. Le soir, une voiture s'arrête à la porte de la boutique ; un homme décoré en sort, aborde CADET, l'embrasse, se fait reconnaître pour le malade si bien reçu par lui, si généreusement écouté le matin même, et lui demande son amitié : cette demande n'était point une démonstration vaine, une politesse de grand seigneur. Le duc de *Crillon* (c'était lui) fut, à compter de ce jour, et demeura toute sa vie, l'ami intime de CADET. Cette anecdote, certaine autant que singulière, fait, ce me semble, honneur à tous les deux.

Les derniers travaux chymiques de CADET ont eu pour objet l'examen du métal des cloches. L'académie des sciences l'en avait chargé, conjointement avec les citoyens Dareet et Fourcroy. Depuis cette époque, il se renferma dans ses consultations journalières et dans la pratique de son état, que l'affluence du public rendait chaque jour plus important.

CADET a dû peut-être à cette estime générale, à ce succès soutenu, et sur-tout aux bienfaits qui attachaient à lui tous les indigens de son quartier, la tranquillité dont il a joui durant les orages de la révolution. Son caractère personnel l'en rendait bien digne. Modeste, doux, obli-

geant avec tout le monde, il avait des amis et savait les conserver. Sa facilité put quelquefois être extrême ; mais c'est un reproche honorable que celui d'une bonté excessive, quand elle est unie à un mérite supérieur.

L'âge et les infirmités, sans rallentir l'activité de CADET, l'avertissaient depuis long-temps de commencer à goûter le repos. Il avait droit d'y prétendre, après soixante années et plus remplies par tant de travaux utiles ; mais il aurait pu difficilement s'y livrer. Sa tâche était encore augmentée par la perte qu'il venait de faire d'un associé estimable, son parent et son ami, le citoyen *Derosne*. Cependant, des douleurs qu'il ressentait dans la région des reins et de la vessie, prirent peu-à-peu une continuité et un caractère alarmant. Dans les derniers mois de l'an VII, elles étaient devenues d'une violence insupportable. Bientôt on n'a pu douter qu'elles ne fussent produites par la pierre. Le jour où CADET en a été certain, il s'est résolu à l'opération, et l'a subie le surlendemain. Par cette courageuse précipitation, dont le motif était d'épargner à sa famille et à ses amis les tourmens d'une longue attente, il a peut-être avancé ses jours. L'opération, faite avec beaucoup de dextérité par le citoyen *Souberbiele*, a été suivie d'accidens qu'un régime préparatoire,

soutenu pendant quelque temps, aurait pu prévenir; enfin, cinq jours après, le 25 vendémiaire dernier, CADET avait cessé de vivre.

Il laisse un fils unique, avantageusement connu dans la société par ses qualités personnelles, et dans la littérature par ses ouvrages, le citoyen *Cadet-Gassicourt*. Il suit déjà les traces de son père comme pharmacien et chymiste. Sans doute il se consacrera tout entier à cette profession; à laquelle il est appelé par son goût, par ses connaissances, et aussi par la nécessité; car des conjectures singulières ont fait que le nom et l'exemple d'un père composent la presque totalité de son héritage (1).

(1) Toutes les personnes qui, ne connaissent point la citoyenne veuve Derosne et ses enfants, mais qui ne peuvent ignorer combien cette famille a d'obligations au C. Cadet père, ont pensé et même répandu le bruit, que le citoyen Cadet-Gassicourt, qui suit l'état de pharmacien, restait, comme associé, dans la maison paternelle. Ce bruit est sans fondement: les intérêts de la famille Derosne se sont opposés à cette réunion, qui semblait commandée par l'opinion publique; et le C. Cadet fils, n'a pu même obtenir dans leur pharmacie une place d'élève. Ce qui peut l'en consoler, c'est que les citoyens Fourcroy et Vauquelin, veulent bien lui permettre de prendre ce titre, et d'y joindre celui d'ami. C.-G.

L'amitié aurait voulu honorer par un monument, non la mémoire de CADET, qui n'en a pas besoin, mais un lieu privilégié, où auraient été déposées ses cendres. Les conjectures ne l'ont point permis, et ce n'est point un désavantage. Le souvenir de l'homme de génie, de l'homme utile et vertueux ne se perd point, quoique son tombeau soit confondu dans la foule des tombeaux vulgaires. CADET, jusqu'à son dernier soupir, a servi l'humanité; la veille de l'opération qui a terminé sa vie, il donnait encore des consultations comme à son ordinaire; trois heures avant d'expirer, il a envoyé son domestique porter une aumône considérable à un pauvre vieillard qu'il avait coutume d'assister toutes les fois qu'il traversait le jardin *Egalité*. Ah! sans doute, les malheureux qui doivent tant à CADET se réjouiront qu'on n'ait pas trop éloigné l'endroit où repose leur ami, leur père. Là, quelqu'un d'eux, peut-être, viendra répandre les larmes silencieuses de la reconnaissance; et, à genoux sur la tombe de son bienfaiteur, invoquera la Providence, désormais sourde à ses gémissemens.

FIN.